

# Règlement relatif aux animaux dans le camping

Afin d'assurer le confort et la sécurité de tous, l'accueil des animaux est autorisé dans le camping sous les conditions suivantes :

## Déclaration et autorisation

- Tout animal doit être **déclaré avant le début du séjour**.
- L'accueil d'un animal est soumis à l'**accord préalable de la direction**.
- Sans accord explicite, le camping se réserve le droit de **refuser la réservation ou l'accès au camping**.
- Les **animaux des visiteurs** (non-résidents) sont **interdits**.

## Animaux acceptés et refusés

- Seuls les **chiens et chats** sont autorisés.
- Poids maximal : **12 kg** (sauf accord préalable).
- Les chiens de **catégorie 1 et 2**, ainsi que les **chiens dits de garde ou de sécurité**, sont **interdits**.
- Le camping peut refuser tout animal supposé agressif ou dangereux.

## Conditions d'hébergement

- Maximum **1 animal par emplacement / hébergement** (sauf accord préalable).
- Carnet de vaccination à **jour obligatoire**.
- Les animaux doivent avoir un **couchage personnel** (panier, couverture, coussin...).
- L'accès aux **lits, canapés, coussins et literie** est **interdit**.

## Règles de vie dans le camping

- Les animaux doivent être **tenus en laisse en permanence**.
- Les **promenades quotidiennes** (petites ou grosses commissions) doivent se faire à **l'extérieur du camping**, sacs de déjections en poche.
- Les animaux ne doivent pas être laissés seuls sur les emplacements ou dans les hébergements.
- L'accès des animaux est **interdit dans les aires de jeux, la piscine et les sanitaires**.

## État des lieux et propreté

- Une vigilance particulière sera apportée lors de l'**état des lieux de sortie**, notamment pour la **propreté des hébergements, couvertures, literies et canapés**.
- Tout dégât ou manque de propreté pourra entraîner une **facturation supplémentaire** ou la **retenue du dépôt de garantie**.

## Responsabilités

- Le propriétaire est **entièrement responsable** de son animal et des nuisances ou dommages qu'il pourrait causer.
- Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident impliquant un animal.